

ETAT DES LIEUX

Les premières semaines de Janvier 2010 ont connu une vague de froid d'une ampleur et d'une durée analogue à celle observée à la même période en 2009.

Dans un cas comme dans l'autre, des consommations d'électricité de plus de 90 000 MW ont été observées plusieurs jours de suite.

Ces chiffres appellent d'autant plus d'attention que les valeurs analogues ne dépassent pas 70 000 MW jusqu'en 2 000 et que depuis le parc de production d'électricité, capable de fonctionner en France, n'a pas subi de modifications majeures. Il est caractérisé principalement par (chiffres RTE) :

- 63 000 MW nucléaires pour 58 Tranches
- 24 000 MW Hydrauliques installés (10 000 de lac et 14 000 de fil de l'eau et éclusée)
- 9 500 MW de Thermique Charbon et Gaz
- 7 000 MW de fuel et moyens de pointe

A ces moyens existants chez EDF, GDF/SUEZ et CNR, et chez EON, s'ajoutent divers moyens complémentaires notamment la cogénération pour 5 000 Mw environ, renouvelables, éolien et solaire ainsi que diverses sources existant chez certains industriels.

L'ensemble des moyens existants actuellement en France peuvent permettre de passer les consommations observées ; cela a été le cas en Janvier 2009 où, lors du record historique (92 400 MW le Mercredi 7 Janvier à 19H), le bilan aux frontières restait légèrement exportateur.

Au contraire, au cours de l'hiver 2009-2010, les importations ont été souvent élevées - 7 500 MW à 19H le Lundi 11 Janvier 2010 - pour atteindre 8 000 MW le 6 Janvier vers 8H, soit à des valeurs proches des maximums d'importations possibles en l'état actuel du réseau et des interconnexions (une valeur maximale de 9 000 MW est avancée par la Direction du RTE).

Ces observations rapides doivent être rapprochées de quelques tendances lourdes :

- La hausse des maximas de consommation est en évolution constante (avec des irrégularités suivant les années en fonction des températures observées ou de la place des vagues de froid au cours de l'hiver).
En 2010, les valeurs observées ont été atteintes avec des consommations en net recul dans l'industrie. Si, comme c'est souhaitable, celles-ci remontent avec l'activité économique, on pourra observer, dans les toutes prochaines années, des valeurs de consommation plus élevées que cette année.
- Des moyens nouveaux renouvelables sont annoncés, certains de façon massive comme le solaire photovoltaïque.
Le solaire ne sera cependant pas disponible l'hiver aux heures de pointe ! (qui se placent avant le lever du soleil ou après son coucher). L'utilisation de l'éolien ne sera pas non plus garantie aux moments où on en aura besoin. L'utilisation

de ces moyens peut permettre une meilleure gestion des stocks hydrauliques sans améliorer sensiblement la puissance disponible aux heures les plus chargées. Ceci n'empêche pas de réfléchir aux profits promis aux investisseurs dans cette filière via le mécanisme de l'obligation d'achat, en regard du coût considérable, assurée par la Collectivité des usagers.

- Le recours aux importations repose sur deux choses :
 - les capacités du réseau RTE à les assurer et celles-ci, proches du maximum cette année, ne vont pas sensiblement augmenter dans les années futures,
 - les disponibilités sur le marché européen. Elles dépendent de la situation propre à chaque pays (consommation, état des Parcs de production, hydraulité notamment en Suisse et en Scandinavie). Elles vont être fortement affectées à l'horizon 2015 par la fermeture programmée des Centrales charbon allemandes et polonaises.
- La comparaison des situations en Janvier 2009 et en Janvier 2010 en termes de disponibilité des moyens existants montre que l'on est en général plus proche d'une situation tendue, comme cette année, que d'une situation favorable comme l'année dernière. Les politiques d'économie d'énergie sont tout à fait souhaitables. Elles manquent actuellement de moyens financiers, comme le montrent les lois Grenelle I et II. De toute façon, elles ne peuvent faire sentir leurs effets que sur le long terme. Et il faudra continuer à satisfaire les besoins de nos concitoyens, y compris en chauffage, sauf à vouloir aller vers des problèmes sociaux graves.

Pour y faire face, il faut pouvoir s'appuyer sur un fonctionnement optimal du Parc de production électrique hexagonal, ce qui n'est pas le cas dans la période actuelle du fait des politiques menées par les principaux opérateurs, en ce qui concerne les investissements de maintenance et d'entretien, ainsi que leurs politiques sociales et de management. Et ceci concerne aussi bien l'Hydraulique et le Thermique, le Charbon et le Fuel, que le Nucléaire.

Par exemple, il doit y avoir un maximum de Tranches nucléaires disponibles aux périodes les plus chargées de l'hiver. Cette tendance, respectée par EDF au cours des années écoulées, doit être renforcée même si ce n'est pas celle qui dégagerait le plus de bénéfices financiers. Cela suppose que les moyens matériels et humains soient dégagés pour que les arrêts de tranches se déroulent dans des conditions sociales et de sûreté acceptables pour l'ensemble du personnel concerné.

En ce qui concerne le Thermique à Flamme, la CGT demande non seulement qu'il n'y ait pas de MW déclassé sans mise en service d'un MW équivalent, mais aussi que toute fermeture de Tranche de production existante soit précédée suffisamment à l'avance de la fourniture, par l'opérateur correspondant, d'une étude d'impact précisant les conséquences environnementales, sociales et énergétiques de cette fermeture, ainsi que les moyens prévus pour y faire face. Ceci nous amène également à demander que toutes les possibilités soient étudiées, sur le triple terrain environnemental, social et énergétique, pour prolonger aussi longtemps que possible le fonctionnement des Tranches thermiques les plus anciennes dont tout indique qu'elles vont être indispensables à l'équilibre électrique des prochaines années, notamment à la pointe, et ceci en France comme en Europe, en prenant en compte une réelle attention aux

problèmes d'émission de gaz à effets de serre dont le Sommet de Copenhague vient de donner une si piètre image.

Ceci doit, bien entendu, s'accompagner d'une politique active et responsable d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables, ainsi que d'une politique tarifaire gazière, propice à replacer cette énergie là où elle est le mieux utilisée, c'est-à-dire dans le chauffage des locaux et logements.